



La justice des mineurs en dix points

Benoît Van Keirsbilck

Défense des enfants-International - Centre Interdisciplinaire en droits de l'enfant (CIDE)

Mars 2018

1. Prévention

- Politique sociale
- Agir sur les causes (logement, pauvreté, exclusion scolaire, conflits familiaux, la maltraitance, la violence institutionnelle,...)
- Abolir les délits « d'état »
- Agir tôt (petite enfance)
- Soutien à la parentalité

2. Justice des mineurs => Système spécialisé

- A tous les niveaux:
 - Police
 - Parquet
 - Juge / tribunal
 - Services sociaux
 - Experts
 - Avocats
- Donc, il faut :
 - Formations
 - Approche spécifique
 - Adaptée
 - (il ne suffit pas de changer les noms)

3. Approche éducative

- Personnalité en construction
- Visée éducative (>< punitive)
- Réhabilitation et réintégration

4. Approche multidisciplinaire

- Intervention psycho-sociale
- Différents spécialistes
- Collaboration (dans le respect des fonctions et du secret professionnel)
- Elaboration de diagnostics sociaux

5. Déjudiciarisation : la justice ne peut pas tout!

- Age minimum de responsabilité pénale
- Alternatives à la procédure => évitons d'utiliser les tribunaux si d'autres approches sont possibles (et donnent souvent de meilleurs résultats)

6. Approche restauratrice

- Médiation
- Concertation restauratrice en groupe
- Travail d'intérêt général
- Projet du jeune

=> A condition qu'un accompagnement éducatif soit privilégié

7. Enfermement : principes

- Mesure de dernier recours
- Pour la durée la plus courte possible
 - C'est une exception
 - Il faut que des mesures non-privatives de liberté soient prévues par la loi et soient effectives dans les faits
 - Il faut mettre un terme à l'enfermement dès qu'il n'est plus indispensable

7. Enfermement : conditions

- Séparation complètes des adultes (pas dans une aile séparée d'une prison pour majeurs)
- Milieu non-carcéral (on n'éduque pas en prison)
- Garanties juridiques (assistance par avocat, recours, procès équitable,...)
- Respect des droits y compris en détention
- Surveillance / contrôle ... qualifiés
- Mécanisme de plainte accessibles/effectifs

8. Garanties juridiques

- Procès équitable (présomption d'innocence, pas s'auto-accuser, droits de la défense,...)
- Droit à l'information
- Droit à l'interprétation
- Accès et aide d'un avocat spécialisé
- Participation / audition

9. Réintégration / suivi

- Préparation
- Accompagnement spécialisé
- Soutien à l'entourage
(parents, famille)
- Respect de la vie privée
- Non-stigmatisation

10. Recherche / formations

- Etudier le phénomène
- Analyser ce qui fonctionne
- Former les intervenant
- Récolter des données

Quelques réflexions / projet Luxembourgeois

- Mélange entre les enfants en danger et délinquants : une approche qui a ses limites
- Maintien de la possibilité de placer des mineurs dans un établissement pénitentiaire pour adultes